



Formation Transversal

Mixage Mastering

1. ORGANISATION

PUBLIC : Musicien, compositeur, arrangeur, technicien du son, professionnel et amateur de la musique.

PRÉREQUIS : Aucun

DURÉE : 35 heures sur 5 jours

DATES OU PÉRIODE : Dates mises à jour sur le site internet transversalstudio.fr/formations

HORAIRES : De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : Minimum : 1 / Maximum : 6

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU : Transversal Studio, 16 allée Loïc Caradec 56000 Vannes. *Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en oeuvre pour vous accueillir ou vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 63 62 91 14.*

TARIFS : 1900€ euros TTC

2. OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Basée sur des exercices pratiques, cette formation immersive "Inside the studio" s'adresse à tous ceux qui souhaitent apprendre les techniques professionnel de mixage. Vous apprendrez à préparer l'enregistrement, à définir des objectifs liés à la diffusion, nettoyer, traiter le signal audio et maîtriser les processus créatifs de traitement du son.

3. CONTENU

- Réaliser une balance
- Comprendre l'importance de la première balance
- Préparer la spatialisation du mixage à l'aide des panoramiques
- Corriger les défauts de prise de son
- Utiliser un égaliseur pour traiter les résonances et nettoyer le grave
- Utiliser un compresseur pour corriger les écarts dynamiques générés par la prise de son d'hyper-proximité
- Appliquer des couleurs à son mixage
- Utiliser un égaliseur pour placer une source dans le mix et donner une orientation esthétique
- Utiliser un compresseur pour densifier le signal (compression de bus, compression parallèle)
- Utiliser des outils de saturations pour manipuler le contenu harmonique d'un signal sonore
- Gérer l'espace et la spatialisation sonore
- Découvrir et comprendre les traitements de réverbération
- Apprendre à créer plusieurs plans sonores pour donner de la profondeur à son mixage
- Mastering
- Comprendre l'utilisation des outils de traitements dans la chaîne de mastering
- Utiliser un limiteur pour atteindre le niveau de sortie souhaiter
- Réaliser un export DDP en vue d'un pressage CD
- Préparer son travail en vue d'une distribution numérique (Spotify, Apple Music, Deezer, etc.)

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

5. MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

6. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.